

ESPACE MULTIMEDIA DU CANTON DE ROCHESERVIERE



Atelier « pour approfondir » Apprivoiser Twitter

1 – Présentation de Twitter

Définition: Twitter est un outil de réseau social et de micro-blogging qui permet à l'utilisateur d'envoyer gratuitement des messages courts, appelés tweets (« gazouillis »), par Internet, par messagerie instantanée ou par SMS. Ces messages ne doivent pas faire plus de 140 caractères. Tout comme Facebook, Twitter permet de se créer une liste d'amis, appelés « followers ». Une fois que ces derniers vous ont ajouté à leur propre liste de contacts, ils pourront suivre les messages que vous posterez sur Twitter.

Sur Twitter, on peut :

- o Garder le contact avec ses amis
- o Tenir un blog
- o Informez-vous en temps réel
- Poser des questions
- o Envoyez des SMS gratuitement :

• Un peu de vocabulaire :

- Le signe @ : est toujours accolé au pseudo d'un compte Twitter et permet de faire savoir à son destinataire que vous lui adressez un message.
- Le Hashtag ou #: suivi d'un mot (sans espace et éviter les accents et autres caractères spéciaux) fonctionne un peu comme un mot clé ou un tag. Il permet de définir de manière générale le sujet principal du tweet. Lors d'un événement, il permet de suivre toutes les conversations sur Twitter relatives à cet événement, Les hashtags vous permettent de découvrir de nouvelles personnes qui parlent ou s'intéressent aux mêmes sujets que vous.
- ReTweet ou RT : est un message déjà publié par une première personne et republié par une autre personne. Le message est constitué comme tel : RT @auteurdutweet message
- Direct Message ou DM: est un message envoyé directement à la personne et qui n'est visible que par celle-ci. Un DM n'est pas publié publiquement et n'apparait pas dans vos tweets.
- Following ou Abonnements : correspondent aux comptes Twitter que vous suivez. Pour connaître le nombre d'abonnements, allez sur votre page d'accueil Twitter, le nombre se trouve dans la colonne de droite tout en haut.
- Followers ou Abonnés : sont les personnes qui suivent votre actualité. Tout comme pour les abonnements, le nombre se situe sur la page d'accueil dans la colonne de droite.
- Timeline : ou ligne du temps correspond à l'ensemble des tweets postés et classés antichronologiquement (du plus récent au plus ancien). Si vous parlez de votre propre Timeline, cela correspondra au fil d'actualité des tweets publiés par les personnes auxquelles vous êtes abonnés



2 - Créer un compte sur Twitter



Connectez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe en remplissant les cases et en cliquant ensuite sur vous connecter.

Pour vous inscrire, vous devez compléter le formulaire ci-contre

3 - L'interface de Twitter

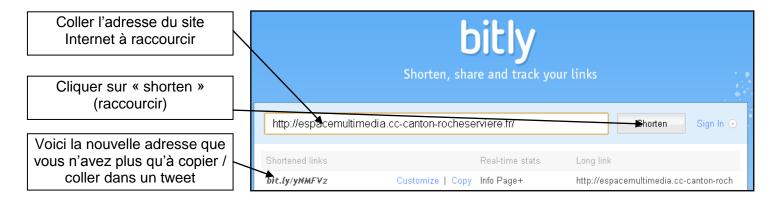


4 - Publier un message et un lien sur Twitter

- Pour publier un lien et un message directement sur Twitter, il vous suffit d'écrire dans la barre précédée par la question « composez un nouveau Tweet » puis de cliquer sur « Tweeter » pour valider votre message. Vous pouvez ajouter une image et votre géolocalisation.
- Si vous souhaitez ajouter un lien vers un site Internet dans votre tweet et que l'adresse est trop longue et excède déjà les 140 caractères, il est possible de créer un minilien à partir du lien originel. Vous pouvez utiliser le site Internet https://bitly.com/.







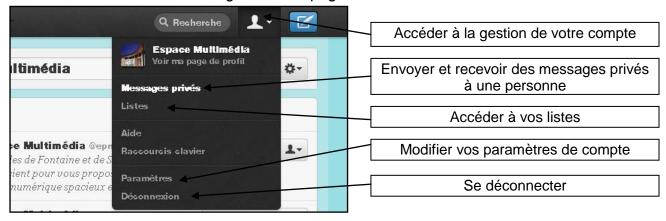
5 - Rechercher des contacts et suivre des utilisateurs

- Vous pouvez utiliser la zone de recherche située en haut à droite.
- Il existe également un moteur de recherche propre à Twitter. Celui-ci est accessible à l'adresse : http://search.twitter.com/
- Après avoir effectué votre recherche, cliquer sur « suivre » pour recevoir les publications de la personne en question.



6 - Gérer son compte Twitter

- L'accès à la gestion de votre compte s'effectue en cliquant sur l'icône en haut à droite.
- Vous pouvez envoyer et recevoir des messages privés
- Les listes servent à mieux organiser et classer les suivis des conversations en les regroupant sous différentes étiquettes.
- Vous pouvez aussi accéder à l'aide en ligne ainsi que les raccourcis clavier
- L'accès à vos paramètres vous permet de gérer les options de base, le mot de passe, les notifications, la langue, les paramètres de confidentialité, la localisation de vos tweets ou encore le thème d'affichage de votre page Twitter





8 - Vie privée et identité numérique sur Internet

- Définition de la vie privée: L'évolution des usages sur Internet amène les internautes à dévoiler volontairement ou non des informations reflétant leurs personnalités et permettant de les identifier physiquement. Il faut donc réfléchir avant de cliquer car les traces déposées sur le web peuvent perdurer des années en constituant un reflet virtuel d'une entité physique réelle.
- Comment se constitue une identité numérique :
 - La connexion Internet auprès d'un fournisseur d'accès à Internet : le FAI doit conserver (sur une période d'un an) les traces de vos connexions à Internet au regard de la législation et possède donc des informations nominatives vous concernant.
 - L'adresse IP: Lors d'une connexion sur le réseau, le FAI fourni une adresse IP (numéro qui identifie un ordinateur connecté au réseau) facilement détectable. Grâce à cette adresse, plusieurs informations sont accessibles comme le système d'exploitation et le navigateur utilisé ou la résolution d'écran.
 - La navigation : Lorsque vous surfez, vous laissez des traces permettant aux sites de mieux vous connaître afin de vous proposer des publicités « personnalisées »
 - La participation à des blogs, wiki, réseaux sociaux... ou le partage de contenus via des sites tels que Flickr, YouTube, Deezer, Foursquare, permettent de mieux connaître vos goûts, opinions et centres d'intérêts.
 - Attention aux « amis » : Les propos tenus par d'autres personnes à votre sujet sur le réseau constituent également votre identité numérique.

9 - Conseils pour protéger son identité numérique sur Internet

- Protéger sa sécurité physique. ce que vous affichez en ligne peut avoir une incidence sur votre sécurité personnelle – surtout si vous dites aux gens où vous serez à un moment précis.
- **Protéger son mot de passe et le changer régulièrement**. Choisir un mot de passe qui ne se devine pas facilement et ne pas le conserver sur son ordinateur.
- Ne jamais afficher de données personnelles comme un numéro de téléphone, adresse personnelle et date de naissance. Faire particulièrement attention au numéro d'assurance sociale. Le vol d'identité est un problème grandissant.
- **Protéger votre adresse courriel**. Ne pas utiliser son adresse habituelle pour les abonnements, achats en ligne, messages sur des forums... créer une adresse de courriel pour ces pratiques.
- Etre discret. Rappelez-vous que **ce que vous affichez demeure en ligne en permanence** ; nous n'aurons jamais un contrôle total des informations déposées sur Internet.
- Se poser les mêmes questions que celles que vous vous poseriez dans la « vraie vie »
- Choisir ses amis, se donner le droit d'en refuser, faire la différence entre un ami Facebook et un ami dans la vie réelle.
- Garder la maîtrise des informations publiées sur internet : la meilleure façon de se protéger c'est de faire attention à ce que l'on publie. Vous êtes responsables des photos, vidéos et commentaires publiés
- Faire preuve d'une grande vigilance lors d'une inscription sur un réseau social : donner le moins d'informations possibles ou ne dire que le strict nécessaire.
- Sécuriser son compte sur les réseaux sociaux en apprenant à paramétrer son profil.
- Modérer ses propos
- Eviter de publier des photos qui pourraient se révéler gênantes : un ami d'aujourd'hui n'est pas forcément un ami de demain
- Ne pas publier sur Internet des contenus sur autrui qui pourraient lui nuire
- Vérifier régulièrement ce qui est publié vous concernant sur Facebook et autres réseaux sociaux

